

Mouvement des Libérés

Communiqué du 16 octobre 2015

Le président du tribunal de Grasse mobilise trois policiers pour espionner une réunion privée au profit de l'URSSAF

Le Mouvement des Libérés tenait une réunion privée d'information le jeudi 15 octobre 2015 au Centre paroissial de Saint-Laurent-du-Var.

A la grande surprise des organisateurs, à l'ouverture de la réunion, deux huissiers se sont présentés accompagnés de trois policiers en tenue.

Les huissiers ont produit une ordonnance du président du tribunal de Grasse, prise à la demande de l'URSSAF PACA, et les autorisant à être présents pendant la réunion et à l'enregistrer.

Le Mouvement des Libérés s'indigne de cette scandaleuse violation de la liberté de réunion et d'information.

Le Mouvement des Libérés s'indigne d'autant plus que l'URSSAF PACA est une mutuelle dépendant du code de la mutualité et qui, depuis l'ordonnance du 19 avril 2001 du gouvernement Jospin, exerce ses activités en concurrence avec les sociétés d'assurance, les institutions de prévoyance et les mutuelles, françaises et européennes et ne peut donc pas se prévaloir du moindre monopole.

Le Mouvement des Libérés s'indigne enfin qu'au moment où l'insécurité augmente chaque jour dans notre pays, un magistrat ose réquisitionner trois policiers pour une mission illégale et inutile, alors que la police nationale manque cruellement d'effectifs pour assurer la sécurité des citoyens.

Jean-Michel LE BOT, Catherine GOUILLARD, Arnaud COMBES